ECORE-Terf

Rouleaux ECORE-Terf

MANUEL D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN

Fabriqué aux États-Unis par :

ecore™
INTERNATIONAL

Révisé le 12/04/2013 remplace
toutes les versions précédentes.
Visitez le site web pour les mises à jour.

TABLE DES MATIÈRES

INSTALLATION

Conditions du site 3
Faux-plancher 3
Préparation du faux-plancher 3-5
Entreposage et manutention 5
Installation des rouleaux 6-7

ENTRETIEN

Nettoyage et entretien 8-10

GARANTIE

Garantie et la Politique de conformité 11

INSTALLATION

I. CONDITIONS DU SITE

1. L'installation du revêtement de sol ne devrait commencer que lorsque tous les corps de métiers ont terminé leurs travaux dans la zone de travail. Si les conditions du site exigent que des corps de métiers travaillent de nouveau dans cette zone après l'installation du plancher, le plancher devra être protégé par un recouvrement approprié.
2. Les zones de travail qui recevront le revêtement de sol devraient être étanches aux intempéries et maintenues à une température uniforme minimale de 18 °C (65 °F) 48 heures avant, pendant et après l'installation.

II. FAUX-PLANCHERS

Revêtements en caoutchouc recyclé d'ECORE international; les rouleaux et tuiles pour les sports **ECORE-Terf**, peuvent être installés sur du béton, sur des matériaux à base de Portland approuvés pour le ragréage et le nivellement, tel du Ardex K-15 ou équivalent, et sur le bois.

REMARQUE : Ardex Engineered
Cements 400 Ardex Park
Drive Aliquippa, PA 15001
724) 203-5000

REMARQUE : Les composés de ragréage et de nivellement à base de gypse ne sont pas acceptables.

1. Faux-plancher en bois – les faux-planchers en bois devraient avoir une construction double avec un minimum d'épaisseur de 25,5 mm. Le plancher doit être rigide, exempt de mouvement et comporter un vide d'air bien aéré d'au moins 45,7 cm (18 po) en dessous de celui-ci.
2. Les sous-couches – Le panneau de sous-couche à privilégier est le contreplaqué de grade sous-planche de l'American Plywood Association (APA) ayant une épaisseur minimale de 6,35 mm (1/4 po), et comportant une face totalement poncée.

REMARQUE : Les panneaux de particules et d'aggloméré, le Masonite et le lauan ne sont pas considérés comme des sous-couches appropriées.

3. Planchers en béton – Le béton devra avoir une force de pression minimale de 3000 psi. Les dalles en béton doivent durcir pendant un minimum de 28 jours avant l'installation du **ECORE-Terf**. Il doit être complètement durci et sec en permanence.

III. EXIGENCES ET PRÉPARATION DU FAUX-PLANCHER

1. Le faux-plancher doit être sec, propre, lisse, de niveau et structurellement solide. Ils doivent être exempt de poussière, de solvant, de peinture, de cire, d'huile, de graisse, d'asphalte, de scellant, de composés de maturation et de durcissement, de sels alcalins, de vieux résidus d'adhésif et d'autres matières étrangères, conformément à la norme ASTM F710.
2. Les faux-planchers doivent être lisses afin d'éviter les irrégularités, la rugosité ou d'autres défauts à transparaître à travers le nouveau revêtement. La surface du faux-plancher doit être plane et sa dénivellation ne doit pas excéder 4,8 mm (3/16 po) sur 3,0 m (10 pi).
3. Il faut éliminer mécaniquement toutes traces de vieux adhésifs, de peinture ou d'autres débris par grattage, ponçage ou scarification du substrat. N'utilisez pas de solvant. Toutes les rugosités et bosses doivent être poncées et les cavités remplies avec un composé de ragréage Portland approuvé.
4. Tous les traits de scie (joints de contrôle), fissures, entailles et autres joints non mobiles dans le béton doivent être remplis avec un composé de ragréage de type Portland approuvé.

INSTALLATION

5. Les joints de dilatation dans le béton sont conçus pour permettre l'expansion et la contraction du béton. Si un revêtement de sol est installé sur un joint de dilatation, fera probablement défaut à cet endroit. Des couvre-joints de dilatation conçus spécialement pour une installation avec les revêtements de sol résilients doivent être utilisés à ces endroits.

REMARQUE : Le couvert de joint d'expansion peut être obtenu auprès de : Balco, Inc.
2626 South Sheridan
P.O. Box 17249
Witchita, KS 67217
(316) 945-9328

6. Il faut toujours installer les matériaux de ragréage selon les instructions du fabricant et permettre à ceux-ci de sécher convenablement. Une humidité excessive dégagée par les matériaux de ragréage peut engendrer des problèmes de liaison ou favoriser l'apparition de bulles d'air à la surface de l'adhésif E-Grip^{MC} III.

RISQUES POUR LA SANTÉ

AVERTISSEMENT — POUSSIÈRES DE SILICE– Le béton, les composés de ragréage, les enduits de finition et les composés de nivellement peuvent tous contenir de la silice cristalline libre. Les particules de silice cristalline (de 1 à10 micromètres) peuvent être produites par le découpage, le sciage, le meulage ou le forage. La poussière de silice respirable est classée par l'OSHA comme étant un cancérogène de catégorie A, et est reconnue pour causer la silicose et d'autres maladies respiratoires. Évitez les actions qui pourraient favoriser la propagation de poussières d'amiante dans l'air. Utilisez une ventilation locale ou générale ou fournissez de l'équipement de protection afin de réduire l'exposition aux poussières de silice sous les limites d'exposition applicables.

AVERTISSEMENT POUSSIÈRES D'AMIANTE – Les revêtements de sol résilients, les renforts d'envers, les doublures en feutre, les peintures ou les adhésifs au bitume fluidifié peuvent contenir des fibres d'amiante. Évitez les actions qui pourraient favoriser la propagation de poussières d'amiante dans l'air. Ne poncez pas, ne balayez pas à sec, ne grattez pas à sec, ne percez pas, ne sciez pas, ne décapez pas à jet de billes ou ne burinez pas et ne pulvérisez pas mécaniquement. La réglementation pourra exiger que le matériel soit testé afin de déterminer sa teneur en amiante. Consultez les documents intitulés « Pratiques de travail recommandées pour l'enlèvement des revêtements de sol résilients, » disponibles à partir de « l'Institut des revêtements résilients » des É.-U.

AVERTISSEMENT POUSSIÈRES DE PLOMB - Certaines peintures peuvent contenir du plomb. L'exposition à des quantités excessives de poussières de plomb présente un danger pour la santé. Reportez-vous aux lois fédérales, provinciales et locales, ainsi qu'à la publication : Lignes directrices pour l'identification des risques reliés à la présence de plomb et pour la réduction de celui-ci dans les logements publics et indiens », disponibles auprès du Département du Logement et du Développement urbain des États-Unis (United States Department of Housing and Urban Development, abrégé en HUD).

7. Lignes directrices pour l'identification des risques reliés à la présence de plomb et pour la réduction de celui-ci dans les logements publics et indiens », disponibles auprès du Département du Logement et du Développement urbain des États-Unis (United States Department of Housing and Urban Development, abrégé en HUD). Le taux d'humidité peut également être mesuré à l'aide du test d'humidité relative (HR) telle que décrite dans la norme ASTM F2170. La teneur en humidité relative (HR) ne doit pas dépasser 85 %. Si l'une ou l'autre des méthodes de test entraîne des taux d'humidité plus élevés, l'un

des pare-vapeur ECORE recommandés devra être utilisé. Si les émissions dépassent les limites, l'installation ne doit pas commencer avant que la situation ne soit corrigée.

REMARQUE : Pour la correction de problèmes reliés à l'humidité, ECORE International recommande les deux produits pare-vapeur suivants.

1. **ARDEX MC Rapid, Plus or Ultra - 724-203-5000, www.ardex.com**
2. **Bostik Durabond D-250 - 888-592-8558, www.bostik-us.com**

INSTALLATION

8. Il est essentiel que des tests de pH soient effectués sur tous les planchers de béton. Si le pH s'avère supérieur à 9, il devra être neutralisé avant que l'installation puisse commencer.
9. Des essais d'adhérence devront être menés à plusieurs endroits dans toute la zone de pose. Collez des morceaux (rebuts) de revêtement de sol de 76 x 76 mm (3x3 po) en utilisant l'adhésif recommandé, ainsi que la truelle recommandée par le fabricant de l'adhésif. Laissez le tout reposer pendant 72 heures avant de tenter de retirer les morceaux de revêtement. Une quantité suffisante de force devra être appliquée pour pouvoir retirer le revêtement de sol, et lorsque retiré, il doit toujours avoir un résidu d'adhésif qui adhère au plancher, ainsi qu'au verso des pièces de test.

IV. ENTREPOSAGE ET MANUTENTION DES MATÉRIAUX

1. Le revêtement de sol doit être livré sur le chantier dans son emballage d'origine non ouvert avec leur étiquette intacte.
2. Les revêtements en rouleaux doivent toujours être entreposés à plat. Entreposer le caoutchouc debout sur les extrémités déformera et bouclera les rebords, ce qui provoquera une déformation permanente de la mémoire de forme des matériaux. Tous les rebords affectés par une déformation de leur mémoire de forme doivent être coupés en ligne droite avant l'installation. N'entreposez pas plus de quatre (4) rouleaux de revêtement de haut pendant plus de 6 mois. Les matériaux doivent être entreposés sur une surface propre, sèche et lisse.
3. Inspectez tous les revêtements pour la présence de défauts visuels avant de commencer l'installation. Aucune réclamation main-d'œuvre ne sera acceptée pour des matériaux installés avec des défauts visuels. Vérifiez si le style, la couleur et la quantité de matériaux livrés sont conformes. Toute divergence doit être immédiatement signalée avant de commencer l'installation.
4. Le revêtement et l'adhésif doivent s'être acclimatés à la température de la pièce pendant un minimum de 48 heures avant de commencer l'installation.
5. Tous les rouleaux ECORE-Terf doivent être déroulés et installés dans le même sens. Voir diagramme 1. Déroulez les rouleaux dans des directions opposées peut entraîner des variations de couleurs entre les rouleaux.

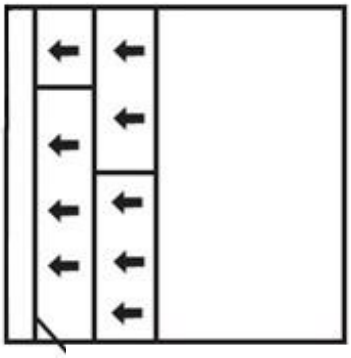

Diagramme 1

6. Le rouleau de matériel est étiré légèrement au cours du processus de fabrication. Sur le site, l'installateur devra dérouler toutes les coupes qui ont été coupées et permettre à celles-ci de s'assouplir toute une nuit. Un minimum de deux heures est nécessaire. Vous pouvez secouer le matériel une fois déroulé pour aider à l'assouplir.

INSTALLATION

V. INSTALLATION – MATÉRIEL DE ROULEAU

1. Présumez que les murs contre lesquels vous butez ne sont pas carrés. En utilisant la corde à craie, créez un point de départ à partir d'un bord du matériel à suivre. La ligne tracée par la ligne à craie doit être située à l'endroit exact où le premier joint sera situé.

2. Retirez l'**ECORE-Terf** du film rétractable et déroulez-le sur le plancher. Posez le caoutchouc sur le plancher de manière à ce que vos coupes soient utilisées efficacement. Coupez tous les rouleaux à la longueur requise, y compris une quantité suffisante pour parcourir le mur de quelques centimètres.

3. Si des joints d'extrémité s'avèrent nécessaires, ils doivent être échelonnées sur le plancher et se chevaucher d'environ 7,6 cm (3 po). Les joints d'extrémité seront coupés après la période d'acclimatation à l'aide d'une équerre afin d'assurer qu'ils soient bien ajustés et sans espaces.

4. Après la coupe brute, laissez s'assouplir en position pendant un minimum de deux (2) heures mais 24 heures est préférable.

5. Après avoir laissé le revêtement de plancher s'acclimater et s'assouplir, vous pouvez commencer l'installation.

6. Alignez le premier bord avec la ligne tracée par la corde de craie.
Remarque : il est très important que le premier joint soit parfaitement droit.

7. Positionnez le second rouleau avec un minimum de 3 mm (1/8 po) de chevauchement au point de jointage avec le premier rouleau. Lorsque l'adhésif est appliqué au substrat, le matériel sera retravaillé afin d'éliminer le chevauchement. Cette procédure permettra d'obtenir un joint étanche et d'éliminer toute présence d'espaces. Il importe de ne pas trop comprimer le joint. Des joints trop comprimés causeront des pointes.

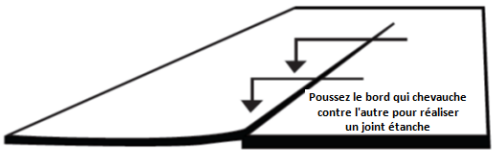

Diagramme 2

(Poussez le bout de chevauchement pour créer un joint étanche, chevauchement de 3,2 mm (1/8 po))

8. Répétez la même procédure pour chacune des feuilles consécutives et nécessaires pour compléter la zone, ou pour les rouleaux installés ce jour-là.

INSTALLATION

INSTALLATION – APPLICATION PAR COLLE (Rouleaux Terf stratifiés)

a. Après avoir effectué les procédures ci-dessus, débutez l'application de l'adhésif. Nous vous recommandons E-Grip III, un adhésif polyuréthane durci à l'humidité à un composant. E-Grip III ne doit pas être mélangé. Il doit être utilisé aussitôt sorti du seau. Appliquez l'adhésif E-Grip III sur le substrat en utilisant une truelle à encoches carrées de 3,2 mm (1/16 po).
b. Pliez la première bande le long du mur (la moitié de la largeur du rouleau).
c. Étendez l'adhésif à l'aide d'une truelle à encoches carrées appropriée. Prenez soin de ne pas étendre plus d'adhésif E-Grip III que ce qui pourra couvrir le revêtement à l'intérieur d'un délai de 30 minutes. Le temps ouvert de l'adhésif est de 30 à 40 minutes à 21 ^{0} C (70 °F), et ce, exposé à une humidité relative de 50 %.

REMARQUE : La température et l'humidité affectent le temps ouvert de l'adhésif. Des températures supérieures à 70° C et/ou une humidité relative supérieure à 50 % entraînent la colle à prendre prise plus rapidement. Des températures inférieures à 70° C et/ou une humidité relative inférieure à 50 % provoquent la colle à prendre prise plus lentement. L'installateur doit vérifier les conditions sur place et ajuster le temps ouvert en conséquence.

d. Étendez soigneusement le revêtement de plancher sur l'adhésif humide. Ne pas permettre au matériel de bouger, car cela peut entraîner une accumulation d'air et de bulles sous le plancher.
e. Roulez immédiatement le revêtement en utilisant un rouleau de 34 à 45 kg (75 à100 lb) pour assurer un transfert adéquat de l'adhésif. Chevauchez de 50 % chaque passage du rouleau avec le passage précédent pour faire en sorte que le revêtement soit correctement roulé. Roulez en largeur d'abord, puis en longueur.
f. Repliez la deuxième moitié du premier rouleau et la moitié du deuxième rouleau. Étendez l'adhésif. **Étalez l'adhésif perpendiculairement aux joints afin d'empêcher l'adhésif de suinter 100 % à travers le joint.** Roulez ensuite le revêtement.
g. Continuez le processus pour chacune des bandes de revêtement consécutives. Travaillez toujours à un rythme soutenu afin de toujours déplier et étendre le revêtement sur l'adhésif humide.
h. Ne permettez pas à l'adhésif E-Grip III de sécher sur vos mains ou rentrer en contact avec le revêtement fini. Essuyez immédiatement tout excès d'adhésif avec un chiffon imbibé d'essence minérale! L'adhésif qui a séché et durci est très difficile à enlever des mains. **Nous suggérons fortement le port de gants lors de l'application de l'adhésif E-Grip III.**
i. Dans certains cas, il pourra s'avérer nécessaire d'appliquer une charge sur le joint jusqu'à ce que l'adhésif ait développé une prise ferme. Évitez la circulation sur le revêtement pendant au moins les 24 prochaines heures. Après l'installation, il faut empêcher toute charge roulante de circuler sur le revêtement pendant au moins 48 à 72 heures. La circulation pédestre et des charges roulantes peuvent causer des indentations permanentes ou favoriser l'apparition de bulles d'air dans l'adhésif non polymérisé.

ENTRETIEN

Les procédures suivantes sont essentielles pour aider à préserver votre Terf.

I.	**Gardez-les propres**
II.	**Brossez régulièrement**
III.	**Ne pas abuser**
IV.	**Signalez tous les problèmes rapidement**

I. Gardez-les propres

A. La poussière, le pollen et les polluants atmosphériques

Pour les zones peu souillées, il peut être nécessaire d'utiliser une éponge en microfibre rectangulaire avec trois (3) onces d'E-Cleaner d'ECORE par gallon d'eau. Pour les zones très souillées, veuillez répéter la procédure en utilisant une solution de trois (3) pour cent d'ammoniaque de ménage dans l'eau chaude suivi d'un rinçage à l'eau tiède. Un aspirateur à eau peut être utilisé pour enlever l'excès d'eau de la surface.

B. Taches et autres imperfections

La première règle est la rapidité. Il est toujours plus facile de nettoyer un déversement frais que celui qui a séché et durci. Retirez tout dépôt solide ou pâteux avec une spatule ou un couteau de table. Épongez les liquides en excès avec du papier absorbant, un chiffon propre, ou un absorbant sec, tel la litière pour chat ou la terre à foulon. Des absorbants secs peuvent alors être aspirés par la suite.

Les fibres synthétiques ont une haute résistance aux taches. Cependant, il est important de se rendre compte qu'ils ne sont qu'une partie d'un système sophistiqué de divers composants conçus pour un rendement global. Certains agents de nettoyage sans danger pour les fibres de face peuvent être dangereux pour les autres composantes du système Terf. Par conséquent, les produits de nettoyage sont regroupés en deux groupes, dont l'un peut être utilisé en quantités généreuses directement sur la surface Terf, et dont le second ne doit être appliqué que par le frottement d'un chiffon imbibé légèrement dans le dispositif de nettoyage afin de minimiser la pénétration d'agents possiblement nocifs en dessous de la surface Terf. Dans le premier groupe de produits de nettoyage pouvant être appliqués sans précautions particulières, on retrouve les suivants :

- Une solution chaude, douce de détergent granulaire ou de détergent à faible mousse pour les tissus fins. Utilisez environ une cuillère à café avec un demi-litre d'eau. Cela pourra traiter la plupart des taches à base d'eau, y compris :

Café	Cola	Thé	Sang
Ketchup	Lait	Crème	Urine
Moutarde	Cacao	Beurre	Matière
Jus de fruits	Jus de légumes	Colle	Peinture au

- Une solution de trois (3) pour cent de l'ammoniac dans l'eau peut être utilisée en lieu de détergent ménager pour les taches les plus tenaces.
- Ne pas utiliser des nettoyants qui contiennent des agents de blanchiment chloré ou des nettoyants corrosifs (pH supérieur à 9) ou nettoyeurs très acides (pH inférieur à 5). Utilisez seulement des nettoyants neutres tels qu'E-Cleaner fabriqués par ECORE international.

- Rincez abondamment la zone à l'eau tiède pour enlever toute trace de savon ou d'ammoniac
- Épongez tout liquide excessif.

Le deuxième groupe de produits de nettoyage, où l'agent doit être appliqué avec parcimonie et où il faut prendre soin d'éviter la pénétration sous la Terf, sont les suivants :

- Des essences minérales ou un détachant de tache de graisse comme le perchloroéthylène (solution de nettoyage à sec) de type vendu dans la plupart des magasins de variétés et les supermarchés. En général, les nettoyants de cette catégorie devraient traiter la plupart des taches à base d'huile, y compris :

Asphalte	Huile de moteur et de	Gomme à mâcher	Rouge à lèvres
Goudron	Huile de bronzage	Crayon	Vernis à ongles
Cirage de soulier	Huile de cuisson	Encre de stylo à bille	Cire de plancher

Attention : Les essences minérales et autres solvants à base de pétrole sont inflammables. Ne pas fumer ou autoriser de flammes nues près du lieu où ceux-ci sont utilisés.

Veillez à ce que la zone soit bien ventilée là où les solvants de nettoyage sont utilisés et n'oubliez pas d'utiliser avec parcimonie.

C. Déchets animaux

Neutralisez avec un mélange de vinaigre blanc distillé dans une quantité égale d'eau. Rincez abondamment à l'eau après l'application. Récupérez la solution excessive à l'aide d'un aspirateur humide.

D. Gomme à mâcher

En plus de sécher le liquide de nettoyage, la gomme à mâcher peut être éliminée par congélation. À cette fin, les emballages d'aérosols de réfrigérant disponibles chez la plupart des fournisseurs de nettoyage de tapis à cet effet. De la glace sèche peut être utilisée. Après congélation, grattez avec un couteau.

E. Taches de champignons ou de moisissures

Un (1) pour cent de peroxyde d'hydrogène dans l'eau peut être épongée sur la zone affectée. Rincez abondamment à l'eau propre après l'application.

II. Brossage périodique

A. Des nattes de fibres peuvent se produire dans les zones de circulation, surtout si les fibres sont devenues souillées en raison de la terre et d'autres polluants atmosphériques.

B. Un « brossage croisé » périodique de la Terf peut aider à restaurer l'aspect esthétique de la Terf. Le « brossage croisé » désigne toute activité de brossage fait contre le grain, le lainer ou le balayage des fibres Terf. En brossant contre la Terf, les fibres sont « redressées vers le haut ». Une brosse à poils synthétiques devrait être utilisée. Ne jamais utiliser une brosse à poils ou fils métalliques car ceux-ci changeront les fibres de Terf.

III. Ne pas abuser

Bien que votre Terf soit fabriqué de fibres durables et résistantes, certaines précautions doivent être prises pour éviter d'endommager le Terf.

- Les cigarettes allumées ne peuvent pas enflammer le Terf, mais elles peuvent l'endommager en fusionnant les bouts de fibres.
- Les meubles et les matériaux avec des bords pointus ou dentelés ne doivent pas être placés sur le Terf car cela peut endommager ou déchirer le Terf.
- L'eau provenant de systèmes d'arrosage ou de zones d'eau dure peut laisser des dépôts de minéraux sur le Terf qui pouvant engendrer une décoloration.
- Veillez à ce que Terf ne soit pas exposé à la lumière solaire réfléchie par les fenêtres, car celle-ci pourrait fusionner les fibres de Terf.

IV. Signalez tout problème mineur

Les problèmes mineurs peuvent rapidement devenir des problèmes majeurs s'ils ne sont pas corrigés.Tout problème doit être signalé sans délai à votre concessionnaire Terf.

V. Conclusions

Le programme de soin et d'entretien peut améliorer le vieillissement, l'utilité et l'esthétique de votre Terf.

GARANTIE

Garantie de rouleauTerf

Tous les revêtements de sol en caoutchouc certifié Terf d'ECORE international sont garantis par ECORE International comme étant libres de défauts de fabrication à la fois sur les matériaux et la qualité du travail. Si un tel défaut est découvert, le client doit notifier ECORE soit par l'entremise de l'entrepreneur-installateur, le distributeur ou directement. Si un revêtement de sol en caoutchouc ECORE est jugé défectueux dans les cinq ans suite à des conditions d'utilisation normales et non abusives, le seul recours envisageable contre le vendeur sera le remplacement ou la réparation des produits défectueux, ou, au choix du vendeur, un crédit ne dépassant pas le prix de vente de la marchandise peut être alloué.

La garantie **ECORE-Terf** ne couvrira toutefois pas une insatisfaction imputable à une mauvaise installation, les dommages causés par un mauvais entretien ou une mauvaise utilisation, ou un abus quelconque, y compris et sans se limiter à : les brûlures, les coupures, les déchirures, les égratignures, les éraflures, les dommages causés par les charges roulantes, les dommages causés par les produits de nettoyage non recommandés par ECORE, des variations de teinte ou de légères nuances de couleur imputables à une exposition à la lumière directe du soleil, ou des différences de couleur entre les échantillons, les photos et les revêtements de sol réels.

I. Articles sous garantie :

1. USURE - ECORE International garantit que les produits ECORE-Terf ne s'usèrent pas plus de 10 % de leurs poids de poils de surface contre l'usure par abrasion pendant 5 ans à compter de la date d'installation. Par l'usure par abrasion, on entend la perte de fibres de la couche d'usure par abrasion normale, pas d'écrasement ou d'aplatissement de la pile de la surface de la fibre dans une zone, ni du fait de l'utilisation anormale de la surface de la fibre.
2. PEIGNE RÉPARTISSEUR – ECORE International garantit que les produits ECORE-Terf ne subiront pas de peigne répartisseur le long des joints pour 5 ans à partir de l'installation du produit.
3. DÉLAMINATION – ECORE International garantit que les produits EVER-TERF ne subiront aucun délaminage pendant la période de garantie de 5 ans de la surface des fibres lorsqu'il est maintenu conformément à nos procédures publiées. La garantie de délaminage exclut les bords de rouleaux qui ont été modifiés par la coupe, et exposés dans des zones ouvertes où pas correctement protégés par une moulure de bord.

II. Limites - Cette garantie ne couvre pas :

1. Défiguration ou dommages causés par une utilisation anormale ou tout dommage à l'ECORE-Terf qui ne découlent pas d'un défaut de notre produit. Par exemple, la garantie ne couvre pas les larmes, les brûlures, les coupures, l'installation sur des escaliers ou des dommages en transport.
2. La décoloration différentielle due à l'exposition à la lumière, à l'ombrage, à l'écrasement de pile, aux différences de lot de colorant et aux salissures.
3. Toute condition qui aurait eu un défaut visible lors de l'inspection avant l'installation.
4. Dommages au Terf de l'utilisation pour laquelle le produit n'a pas été conçu.
5. La correspondance exacte des teintes ou des couleurs.
6. Toute promesse explicite ou implicite faite par un vendeur ou le représentant.
7. Les déchirures, brûlures, coupures, ou des dommages imputables à une installation incorrecte, une utilisation inappropriée, ou l'utilisation d'agents de nettoyage ou de méthodes d'entretien inappropriées.
8. Les coûts de la main-d'œuvre requise pour l'installation de matériaux originaux ou le remplacement de matériaux.
9. Les coûts de rognage, de la main-d'œuvre requise pour l'installation de matériaux originaux ou le remplacement de matériaux. Les ventes d'articles imparfaits, de marchandises démodées ou d'autres

matériaux de revêtement de sol irréguliers (non-première qualité).En ce qui concerne « articles imparfaits » ou « les marchandises démodées », vendus « tels quels », **ECORE-Terf** ne donne aucune garantie que ce soit, explicite ou implicite, à cet égard, y compris les garanties de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier.

10. Les problèmes causés par l'humidité, une pression hydrostatique, ou de l'alcali provenant du faux-plancher.
11. Les problèmes causés par une utilisation, un entretien et une installation qui sont contraires aux spécifications, recommandations ou instructions d'ECORE-Terf.
12. Matériel installé en plein air.
13. Les matériaux installés avec des défauts évidents.

14. Les matériaux qui ne sont pas installés et entretenus comme recommandé par **ECORE-Terf**.
15. Les dommages aux produits de revêtement de sol par la circulation de transpalettes électriques, de chariots automoteurs ou de la circulation de véhicules.
16. Les environnements où le produit sera exposé aux graisses animales, aux huiles végétales, aux graisses ou aux autres matériaux à base de pétrole. (Ex. : cuisines commerciales ou des installations de réparation d'automobiles.)
17. Une usure prématurée et une détérioration imputable à des pointes et des lames de gazon naturel.
18. Les différences de couleur entre les produits et les photos de ces produits.

III. Obligations du propriétaire

1. Le Propriétaire doit soumettre un avis de toutes les réclamations en vertu de cette garantie limitée à ECORE International dans la période de garantie spécifiée.
2. Les réclamations doivent être présentées par écrit et remis à:

   ECORE International
   Attention : Claims
   715 Fountain
   Avenue
   Lancaster, PA 17601

3. Toutes les zones dans lesquels le revêtement de sol doit être remplacé en vertu des conditions de cette garantie limitée doivent être retirées de tout équipement, mobilier, cloison, etc. qui ont été installé sur le revêtement de sol à la suite de l'installation du produit d'origine, au détriment des propriétaires.

IV. Recours de la garantie

1. Après réception du préavis écrit de la réclamation, ECORE International désignera un représentant pour inspecter ce produit avec le représentant du Propriétaire et ECORE Internationale rencontrera toutes les obligations de garantie.
2. Sous réserve de tout ajustement monétaire qui pourrait être décidé par écrit par ECORE, et sous réserve des limitations de garantie ci-dessus et de l'obligation du propriétaire. ECORE réparera ou, à sa seule discrétion, remplacera les produits ECORE-Terf désignés vendus par elle contenant un défaut couvert par la garantie limitée ci-dessus, sans frais pour le propriétaire, à l'exclusion de la main-d'œuvre.
3. Tout remplacement se fera avec un produit comparable sélectionné par ECORE à partir de la gamme actuelle d'ECORE International. Toutefois, l'obligation d'ECORE International ne doit pas inclure le remboursement d'aucun coût indirect ou consécutif, de quelconque manière engagée. À titre d'exemple, et sans limitation, les dommages résultant de l'interruption de l'utilisation des espaces concerné ni les frais du déménagement de meubles de la zone affectée ne seront inclus dans notre obligation.

Ces garanties ont préséance sur toute autre garantie explicite ou implicite. La compagnie **ECORE-Terf** ne doit pas être tenue responsable des dommages directs ou indirects qui pourraient résulter d'un défaut. Certains États ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages fortuits ou consécutifs, de sorte que la limitation ou l'exclusion peut ne pas s'appliquer à vous.

Ces garanties vous confèrent des droits spécifiques, et vous pouvez également avoir des droits qui peuvent varier d'un État à l'autre. Pour connaître quels sont vos droits légaux dans votre État, consultez votre Bureau local de consommation et d'affaires ou d'État, ou le procureur général de votre État.

Pour des informations de garantie les plus complètes et récentes pour les produits de la collection **ECORE-Terf**, veuillez, visiter le site web de la compagnie **www.everlastfitnessflooring.com**

ECORE-Terf

888.383.7655 – www.everlastfitnessflooring.com

Fabriqué aux États-Unis par :

715 Fountain Ave – Lancaster, PA 17601

© Tous les modèles et couleurs sont protégés par copyright par ECORE Intl. E-Grip III est une marque déposée d'ECORE International.